Athénée Provincial Mixte Warocqué Morlanwelz

Travail de fin d’études réalisé dans le cadre du cours de sciences économiques

Lecture d’un livre : Pour un commerce mondial plus juste

Écrit par : Joseph Stiglitz et Andrew Charlton



Année scolaire

2017-2018

**Introduction**

Notre choix de livre, pour l’élaboration de notre travail de fin d’étude, s’est porté sur *Pour un commerce mondial plus juste*. Nous n’avons évidemment pas posé ce choix au hasard : le titre de l’ouvrage, ainsi que le quatrième de couverture, ont rapidement retenu notre attention. L’auteur principal, Joseph Eugene Stiglitz, aborde les relations commerciales entre les pays riches et les pays pauvres, et cette problématique nous a semblé des plus interpellantes. Le commerce mondial constitue, en effet, l’une de nos passions, auprès d’autres centres d’intérêt, comme les voitures ou la natation. L’attribution du prix Nobel d’économie à l’auteur justifie également notre curiosité.

1. **Identification de l’ouvrage**

Titre : *Pour un commerce mondial plus juste*

Sous-titre : *Comment le commerce peut promouvoir le développement*

Année de parution : 2005

Nombre de pages : 413 pages

Maison d’édition d’origine : Oxford University Press

Lieu d’édition : Oxford, Royaume-Uni

Langue d’origine : anglais

Maison d’édition de traduction : Fayard

Lieu d’édition : Paris, France

Traduction : français

Année de traduction : 2007

Maison de réédition : La librairie générale française

Lieu de réédition : Saint-Malo, France

Année de réédition : 2009

Maison de réédition : Le livre de poche

Lieu de réédition : Paris, France

Année de réédition : 2010

1. **Identification de l’auteur**

***Biographie de l’auteur***

L’économiste américain Joseph Eugene Stiglitz est né le 9 février 1943 à Gary. Il reçoit, en 2001, le prix de la banque de Suède en sciences économiques, en mémoire d’Alfred Nobel, grâce à des travaux menés avec George Akerlof et Michael Spence. Stiglitz fait partie des fondateurs et des représentants du « nouveau keynésianisme », un courant de pensées économique.

De 1960 à 1963, il étudie au Amherst College. En 1967, il obtient son doctorat au Massachussetts Institute of Technologie de Boston, et reçoit une bourse de recherche de l’université de Cambridge. Il devient professeur à seulement 27 ans, et, deux ans plus tard, accède à la société de l’économétrie. Il peut dès lors séduire de grandes universités. De 1995 à 1997, il devient le garant d’un groupe de trois économistes, désignés pour guider le président des Etats-Unis. De 1997 à 2000, Stiglitz est le directeur de l’économie et le vice-président de la banque mondiale. En 2000, il crée l’Initiative for Policy Dialogue.

De nos jours, Stiglitz donne des cours à la Graduate School of Business de Columbia en compagnie de Bradford DeLong et d’Aaron Edlin, tout en assurant la direction du journal *The Economists’ Voice*. Il a été désigné à l’Académie pontificale des sciences sociales par Jean-Paul II.

Au niveau privé, Stiglitz a divorcé deux fois, et il est actuellement marié à Anya Schiffrin, professeur de journalisme à l’école des affaires internationales et publiques de l’université de Columbia.

**Ouvrages de Joseph E. Stilglitz**

*Un autre monde. Contre le fanatisme du marché*, Paris, Fayard, 2006.

*Quand le capitalisme perd la tête*, Paris, Fayard, 2003.

*La grande Désillusion*, Paris, Fayard, 2002.

***Biographie du coauteur***

L’Australien Andrew Murray Charlton (1907-1975) était nageur professionnel. Il a notamment participé aux jeux olympiques, et a été plusieurs fois médaillé, en 1924 et en 1928.

Parallèlement à cette carrière sportive, Charlton est chercheur à l’école d’économie de Londres, et enseigne à Oxford. Il conseille également l’Initiative for Policy Dialogue, le PNUD et le Centre de développement de l’OCDE.

1. **Intention et problématique de l’ouvrage**
2. Ce livre est rédigé par Joseph Stiglitz et Andrew Charlton au nom de l’**I**nitiative for **P**olicy **D**ialogue (IPD), ensemble de deux cents économistes et chercheurs en développement de beaucoup de pays du Nord et du Sud, qui souhaite faire avancer le fonctionnement du processus de développement et des politiques qui l’avantageraient.

 Shari Spiegel est la directrice de ce projet, proposé à Washington, au printemps, et présenté à Bruxelles en 2004, à l’occasion de la conférence annuelle de la Banque mondiale sur l’économie du développement. Le texte a ensuite bénéficié d’une publication.

1. Le but de cet ouvrage est d’aider les pays pauvres, et de favoriser une relance économique autonome, grâce à un commerce plus libre et plus juste. Ce livre aborde donc l’un des défis principaux auxquels se confrontent les dirigeants actuels : la lutte contre la pauvreté. Cette publication est par conséquent essentielle pour les lecteurs passionnés par le commerce mondial et le développement. Les auteurs proposent d’ouvrir les marchés dans l’intérêt de tous, et non uniquement pour favoriser l’économie des grandes puissances. Ils souhaitent garantir que le commerce améliorera réellement ce développement, et minimisera les coûts d’ajustement.
2. Au cours d’économie politique, nous avons étudié les grandes zones économiques, ainsi que l’organisation des échanges internationaux.
3. **Méthodologie, démarche**

Stiglitz a pu élaborer ce livre grâce à ses expériences professionnelles, à ses recherches, à ses voyages, à ses études. Cette somme, certes très riche, de savoirs et de savoir-faire ne suffisait cependant pas à un ouvrage aussi complet, et Stiglitz a mené de nombreuses recherches complémentaires, avec son collaborateur Andrew Charlton.

1. **Résumé de l’ouvrage**

***Chapitre 1 : Où en est-on ?***

Après l’échec de la précédente conférence ministérielle à Seattle en 1999, l’organisation mondiale du commerce décide, en 2001, de réunir cent quarante pays à Doha pour tenter de trouver un terrain d’entente. Quelques jours plus tard, les ministres parviennent à conclure un nouveau cycle de négociations commerciales. Ce dernier, ils l’espèrent, apportera à tous les pays de multiples avantages : la croissance, le développement et la prospérité. Toutefois, de nombreux ministres craignent que cet accord ne connaisse un sort analogue à l’Uruguay round, et que les pays développés ne soient les grands gagnants au détriment des pays en développement.

En mars 2002, les pays développés aident financièrement les pays en voie de développement. La volonté de l’OMC est, alors, d’affronter les difficultés du développement.

Malheureusement, le Doha Round échoue sur plusieurs points importants : les accords se fondent essentiellement sur les droits de douane de certains produits, et les nouvelles questions abordées reflètent principalement les intérêts des pays développés.

Deux ans plus tard, la déclaration de Doha reconnaît ce fiasco.

En 2003, une nouvelle conférence ministérielle est organisée à Cancún (Mexique). Elle rencontre malheureusement un échec brutal : le confit entre pays développés et pays en développement perdure, et les pays en voie de développement sont les véritables perdants.

***Chapitre II : Le commerce peut favoriser le développement***

Au XVIIIe siècle, les progrès technologiques de la Grande-Bretagne lui permettent de devenir la première économie vraiment moderne.

Au XXe siècle, l’ère de Meiji débute. Le Japon s’industrialise rapidement, grâce à plusieurs facteurs. Le pays, par exemple, adopte la technologie occidentale, ou envoie les jeunes générations suivre un cursus en Occident.

Toutefois, le développement industriel à lui seul ne suffit pas à nourrir la croissance d’un pays, et la libération du commerce reste nécessaire, afin de créer des possibilités d’essor économique. Si les pays développés veulent réellement aider les pays en développement, il suffit de réduire les droits de douane et les subventions sur les produits qui concernent les pays en développement. Dans chaque section, libéraliser le commerce peut donc promouvoir le développement.

Le succès de l’Asie Orientale s’explique principalement par sa philosophie libérale et son choix du libre marché.

L’Amérique latine s’est industrialisée par substitution aux importations, autrement dit, elle utilise uniquement ce qu’elle produit, et conserve ainsi une totale indépendance par rapport aux autres nations. Malheureusement, l’Amérique Latine croule aujourd’hui sous les dettes.

Le Mexique signe, en 1994, l’accord de libre-échange Nord-Américain (ALENA), un accord entre les États-Unis, le Canada et le Mexique. Celui-ci présente des avantages et des inconvénients.

La libéralisation du commerce accroît, effectivement, le bien-être. Ainsi, si deux personnes partagent un intérêt commun, elles s’échangent volontiers leurs produits, et ressentent un bien-être identique.

De son côté, le protectionnisme limite la concurrence extérieure, mais permet la concurrence interne. Le libre-échange comporte, bien sûr, des côtés positifs mais nous ne devons pas négliger les aspects négatifs. Les pays développés doivent améliorer leur politique commerciale, pour permettre aux pays en développement de progresser.

***Chapitre III : Pourquoi il faut « un cycle du développement »***

Le Doha Round (le cycle de Doha) est le neuvième cycle de négociations mené par l’OMC. Il cherche à mettre un terme aux pratiques discriminatoires dans le commerce international, et à réduire les droits de douane. Grâce à l’article 18, les pays en développement bénéficient désormais d’un traitement de faveur. En effet, dans le passé, les pays développés ont participé intensément aux discussions, et pendant plusieurs années, le système commercial mondial n’a profité qu’aux pays développés.

Les pays en développement ont, effectivement, longtemps subi des discriminations lorsqu’ils échangeaient des produits avec les pays développés. Mais en 1980, les pays en développement peuvent prendre part aux discussions, ce qui permet les conclusions favorables de l’Uruguay Round (8e cycle de négociation). Certains pays développés avaient besoin des pays en développement, et ont donc favorisé leur participation aux négociations. Néanmoins, les pays développés restent majoritairement bénéficiaires de cet accord, et les pays en développement demeurent tributaires du bon vouloir de leurs voisins développés. Bref, l’Uruguay Round n’apporte pas de gros bénéfices aux pays en développement.

Les accords commerciaux favoriseront surtout la Chine.

***Chapitre IV : Quel est le bilan du Doha Round ?***

En 2003, les pays en développement se retirent du Doha Round : cet accord ne leur apporte pas d’importants profits immédiats, et est susceptible de leur imposer des obligations supplémentaires. L’objectif principal – la réforme agricole – a peu progressé. À la fin de l’année 2003, les espoirs du Doha Round sont donc impossibles à concrétiser. Mais après deux années de tractations inabouties, les pays en développement décident de s’unir en un groupe de vingt pays (G20), afin de se faire mieux entendre lors de futures négociations. Le G20 demande alors aux États-Unis et à l’Europe d’ouvrir plus de marchés, et de réduire leurs subventions. Toutefois, les pays développés refusent et la conférence ministérielle se solde par un échec. En conclusion, le cycle du développement évolue de manière illusoire pour les pays en développement.

***Chapitre V : Principes fondamentaux : les bases d’un accord équitable***

L’échec du cycle de développement s’explique, entre autres, par l’égoïsme des nations : chacune se préoccupe uniquement de son propre intérêt, à l’encontre de l’essence même de ce cycle, dont le but consiste à se développer collectivement sur des principes. Dans ce chapitre, nous découvrirons les avantages de la libération du commerce.

Il ne suffit cependant pas de dénoncer la pression des gagnants de la libération du commerce, pour surmonter la résistance des perdants.

L’article 2 de la déclaration de Doha stipule implicitement que cet accord doit être équitable. Il canalise le Doha Round sur la réduction de la pauvreté dans les pays en développement, et admet que les populations peuvent en tirer profit.

Les auteurs espèrent retirer un résultat équitable de ces négociations. Le système de règlement des injustices de l’OMC avantage les pays riches, qui savent l’utiliser en fonction de leurs propres intérêts.

***Chapitre VI : Un traitement spécial pour les pays en développement***

L’un des plus grands problèmes auquel le Doha Round est confronté est la différence entre les pays pauvres et les pays riches. Les caractéristiques d’un pays moins développé sont les suivantes : un capital humain limité, une capacité productive réduite, des handicaps géographiques, etc. En contre-partie, la TSD accorde plus de libertés aux pays en développement. Ils peuvent ainsi recourir à des politiques industrielles, et bénéficient d’une réduction sur les droits de douane. Toutefois les pays en développement exigent que les pays en développement les laissent librement commercer.

Cette situation explique la proposition d’accès au marché (PAM) de Doha.

Elle offre, aux pays du sud, la flexibilité nécessaire afin de traiter leurs problèmes de développement et de réduire au minimum les coûts d’ajustement. Ces pays ne seront dès lors plus exclus du système commercial mondial, et ils ne seront plus privés des bénéfices d’une libéralisation du Sud-Sud. Néanmoins, pour que cette proposition fonctionne, il faudra que tous les membres de l’OMC acceptent d’ouvrir leur marché en libre accès à *tous* les produits de *tous* les pays en développement plus pauvres qu’eux. Les avantages de cette proposition, qui serait imposée à tous, semblent nombreux :

* Elle réalise une importante libéralisation.
* Elle réalise, en particulier, une importante libéralisation Sud-Sud.
* Elle répartit les obligations de manière progressive.
* Elle permet aux pays de gérer les importations les plus menaçantes.
* Elle est compatible avec d’autres plans de libéralisation.
* Elle transforme des dispositifs préférentiels, laissés à la discrétion des pays développés, en obligations bien définies dans le cadre de l’OMC.
* Elle équilibre simplicité et besoin de différencier.

Mais malgré les avantages évidents de cette proposition, les pays en développement restent réticents : ils craignent que la réduction de leur droit de douane ne détruise leurs industries naissantes. Ils souffrent, malheureusement, d’un haut taux de chômage, et ne bénéficient que d’une faible assurance sociale. Ils jugent, par conséquent, les coûts d’ajustements trop lourds. Toutefois, cette proposition garantit les gains les plus importants aux pays les plus pauvres, car elle exige des pays les plus riches de mieux les libéraliser.

***Chapitre VII : Les priorités d’un « cycle du développement »***

Jusqu’à présent, les pays développés ont reçu les plus gros profits. Ils ont, par conséquent, une « dette morale » envers les pays en développement. Mais certains produits, en particulier les produits industriels, ont des frais de douanes inférieurs aux pays en développement : plus un produit est transformé, plus il est taxé. Les pays en développement sont donc limités dans leur manœuvre, tandis que les pays développés peuvent s’ajuster.

Au XIXe siècle, l’économie connaît une transformation sans précédent, par le passage de l’agriculture à l’industrie. Aujourd’hui, toutefois, aux États-Unis ainsi qu’en Europe, le poids de l’industrie est faible (14% de l’emploi et de la productivité). L’économie industrielle se mue, en effet, actuellement, en économies des services et du savoir. Le monde s’est donc divisé en plusieurs catégories, au fil du temps. Les pays développés souhaitent protéger leurs industries en voie de déclin, et ouvrir des marchés à leurs industries ascendantes. (C’est ainsi que le protectionnisme naît au sein des pays développés).

***Chapitre VIII : Comment ouvrir les marchés ?***

Autre point positif de la libéralisation du commerce : elle élargit la dimension des marchés, et permet à l’économie mondiale de tirer un meilleur profit d’économie d’échelle, tout en renforçant l’efficacité mondiale dans la production et les échanges. Cette libéralisation doit cependant être gérée avec soin, pour garantir un bénéfice aux pays en développement et ne pas aggraver leur situation. Le problème principal du Doha Round consiste à donner des directives claires, afin de promouvoir le développement. Les accords autorisent la mobilité de la main-d’œuvre non qualifiée, qui accroîtra l’efficacité mondiale.

À l’OCDE, nous observons un haut niveau de protectionnisme agricole. Les pays en développement sont des importateurs nets de denrées subventionnées. Il faudrait donc éliminer ces subventions, afin d’aider ces pays. Mais parallèlement, la suppression des subventions sur le coton, ainsi que sur les produits agricoles, aurait un impact négatif.

Les pays en développement devraient exiger un taux des droits de douane plus haut sur les produits industriels, ils en tireraient un profit plus important que les pays développés. Rappelons également que les barrières douanières Sud-Sud sont très élevées.

Restent les obstacles non tarifaires. Afin de contrebalancer la réduction des droits de douane, les pays développés ont décidé d’apporter des obstacles non tarifaires, qui ont bien évidemment nui aux pays en développement. (Lorsqu’un pays en développement parvient à s’introduire dans un marché aux États-Unis ou en Europe, il se heurte à une autre forme d’obstacle non tarifaire).

***Chapitre IX : Les priorités intérieures***

Les pays en développement souhaitent limiterla concurrence, pour séduire les investisseurs par des incitations et des réductions d’impôts. Ces pays trouvent donc une immense plus-value dans cet accord. Toutefois, le grand gagnant reste le monde des affaires international. Si le commerce, en général, bénéficie aux pays en développement, certains types de transactions transfrontalières leur nuisent clairement, notamment en raison de la corruption. Ce mal peut cependant être évité, de deux manières. D’une part, tous les versements à des compagnies étrangères doivent être rendus publics ; d’autre part, aucune banque n’est autorisée à traiter avec une autre banque d’un pays qui ne se plie pas aux normes de transparence fixées par l’accord.

Il existe également des mesures contre la guerre civile, et en faveur de l’environnement.

Les pays peuvent exporter de la drogue, mais il leur incombe d’en contenir les ventes. L’OMC autorise les pays à prendre des mesures commerciales, afin de protéger l’environnement, surtout quand il s’agit de la santé d’humains, des espèces en péril et des ressources épuisables. Plusieurs traités environnementaux consacrent déjà le droit d’utiliser la politique commerciale, pour faire respecter leurs termes.

Lorsqu’un membre de l’OMC subit une crise, l’organisation doit encourager les autres pays à prendre des mesures spéciales pour l’aider.

Les pays en développement sont énormément désavantagés, pour négocier des accords de commerce équitable, ainsi que pour les mettre en œuvre.

***Chapitre X : Que faut-il exclure du programme ?***

Jusqu’à présent, nous avons énuméré des points censés recevoir la priorité dans un cycle de négociations commerciales.

Derrière chaque découverte se cachent des chercheurs, dont les droits doivent être protégés par une législation adaptée : la propriété intellectuelle. Ces recherches sont le plus souvent menées dans des universités et des laboratoires, qui investissent des sommes importantes, mais espèrent récupérer leurs financements, par la commercialisation des découvertes obtenues, souvent au terme de longues années de travail et de la collaboration de nombreux scientifiques.

C’est à ce niveau qu’intervient l’OEB, l’Office Européen des Brevets. Cet organisme permet aux entreprises d’obtenir une protection, par des brevets de haute qualité, dans le plus vaste système régional de brevets au monde. Pour ce faire, le brevet doit être validé dans chaque Etat.

L’État assume une responsabilité majeure : le soutien de la recherche fondamentale. Aussi doit-il assouplir la législation sur les brevets, afin d’éviter que ceux qui ont les moyens de payer ne s’approprient le savoir, au détriment de la santé publique, de la promotion du développement, ou encore des rapprochements entre des découvertes réalisées dans des pays différents.

Chaque nation possède sa propre législation. Aux États-Unis, par exemple, le gouvernement peut utiliser les découvertes sans indemnisation, lorsqu’il souhaite en faire un usage public. Le développement aboutit donc souvent à des procédures juridiques.

Nous observons également des problèmes de concurrence. Il reste, en effet, primordial d’assurer l’égalité d’accès aux recherches de pointe, en appliquant la loi antitrust : « est considéré coupable d’un délit, toute personne qui monopolise ou tente de monopoliser une partie quelconque du trafic ou du commerce entre divers Etats »[[1]](#footnote-1).

Trouver un terrain d’entente entre les investisseurs et l’Etat demeure donc crucial, et passe systématiquement par une étude, en vue de favoriser le développement. Toutefois, établir un accord sur l’investissement, au sein des pays en développement, semble plus problématique.

Il existe, bien sûr, d’autres interventions d’ordre réglementaire. « Les droits bleus » précisent les conditions de travail, entre autres le salaire. « Les droits verts » fixent les normes environnementales (ex : le protocole de Kyôto, relatif au réchauffement climatique).

Enfin, une mauvaise politique économique, dans la manipulation du taux de change, peut entrainer une dévaluation de la monnaie.

***Chapitre XI : Entrer dans le système***

Depuis sa création, le 1er janvier 1995, 164 membres ont rejoint l’OMC. Grâce à leur entrée dans l’OMC, les pays membres bénéficient de la réforme du commerce multilatéral. Le processus d’adhésion à l’OMC est néanmoins long et difficile. Leur adhésion dépendra des expériences récentes de plusieurs pays ascendants. Les négociations d’accession doivent également se plier à des procédures transparentes et objectives. Ces règles garantissent que l’entrée à l’OMC ne sera pas indûment coûteuse pour le pays candidat, et dépendra de conditions adaptées au niveau de développement de chaque nouveau membre. Les pays anciennement membres, comme les États-Unis, imposent aux pays entrants des conditions supplémentaires : les conditions OMC-plus. Les États-Unis réclament très régulièrement des dispositions OMC-plus à leurs partenaires, des accords de commerce bilatéraux, afin de s’en servir comme levier dans les négociations de l’OMC. En pratique, le processus d’adhésion comporte trois étapes. De plus tous les pays développés ont un droit de véto sur tous les pays qui adhèrent, et qui n’acceptent pas leurs conditions. À la déclaration de Doha, les membres de l’OMC se sont engagés à accélérer l’ascension des pays les moins avancés. Malheureusement, les pays déjà membres ont toujours traité plus durement les nations dont l’accession est en cours de négociation. Les accès au marché se concrétisent donc par un traitement d’une injustice flagrante. Aussi les Etats qui souhaitent rejoindre l’OMC se voient-ils contraints d’accepter des engagements supérieurs à ceux des membres actuels, et ce dans de nombreux domaines. À en croire de nombreuses expériences, les pays ascendants ont dû adopter des concessions, que même les pays développés n’ont pas consenties. Plus grave, les pays développés ont refusé aux pays en développement ascendants le bénéfice de divers types de traitement spécial et différencié. Le Doha Round doit par conséquent rapidement réformer les procédures d’ascension, conformément à la décision du conseil général de décembre 2002.

Après l’effondrement du Doha Round, les États-Unis ont menacé de négocier une série d’accords de commerce bilatéral et régional. Face à cette décision, les pays en développement risquent d’être désavantagés. Les échanges Sud-Sud représentent 40% du commerce des pays en développement, et ces pays connaissent des droits de douane plus élevés que les pays développés. Par conséquent, la libéralisation du commerce Sud-Sud serait bénéfique pour eux.

***Chapitre XII : Les réformes institutionnelles***

Nous avons bien compris que l’élaboration des accords de commerce désavantage nettement les pays en développement. Il faut donc réformer la procédure, afin de rapprocher les délibérations sur les enjeux commerciaux des autres processus délibératifs. Le commerce est devenu trop important pour être laissé aux mains des ministres du commerce. Les ministres de la recherche scientifique, ainsi que les ministres de l’environnement, doivent impérativement prendre part aux discussions relatives à la propriété intellectuelle. Les pays développés ont l’obligation morale d’aider les pays en développement à participer plus efficacement à ces délibérations.

Le système actuel de l’OMC devient chaque jour plus ingérable. Deux causes expliquent ce problème : une augmentation du nombre de pays membres, et une revendication montante d’une plus large participation au processus de négociation. L’OMC a sélectionné un petit groupe de pays pour négocier en salle verte (une réunion à huis clos, pendant laquelle les pays développés négocient en toute opacité avec certaines nations) avec les USA, l’Europe et le Japon.

***Chapitre XIII : Libération des échanges et coûts d’ajustement***

Les travailleurs supportent l’essentiel des coûts d’ajustement, faibles au regard des gains. Toutefois, dans les régions pauvres, la faiblesse de l’accès au crédit peut alourdir les coûts d’ajustement. Les pays en développement subissent, par conséquent, des coûts d’ajustement plus importants que les pays développés. Par ailleurs, la réduction des droits de douane entraine des conséquences budgétaires pénibles pour de nombreux pays en développement. Enfin les pays développés subissent des coûts de mise en œuvre d’une grande ampleur, en raison des propositions liées aux questions de Singapour. Plusieurs pays développés (par exemple, les États-Unis) permettent aux Etats les moins avancés une réduction des droits de douane.

En conclusion, la libéralisation du commerce crée des coûts d’ajustement, lorsque les ressources passent d’un secteur à un autre. L’ajustement à un régime commercial post-Doha imposera des coûts et des difficultés disproportionnés aux pays en développement, en raison de la perte de marges de préférence, de la perte de recettes de la fiscalité douanière, de diverses faiblesses institutionnelles – notamment l’absence de systèmes de sécurité sociale suffisants –, de coûts de mise en œuvre très importants, du manque de fonds nécessaires pour restructurer l’économie, et de la capacité limitée de populations pauvres à supporter le chômage à court terme.

Des politiques nationales et internationales, efficaces pour réduire les coûts et faciliter les ajustements, peuvent cependant tempérer ces effets. Certes, nous aurons besoin d’aide, pour créer les infrastructures physiques et institutionnelles requises, et pour indemniser les catégories touchées, afin d’alléger leurs épreuves. Ces mesures exigeront bien évidemment un effort international coordonné et bien financé, et si nous n’observons pas une augmentation de l’aide internationale, la responsabilité de ces dispositions incombera à des Etats assujettis à de fortes contraintes de ressources, et la réforme commerciale s’effectuera aux dépens des autres priorités de développement.

**6. Principales conclusions (VOS principales conclusions)**

Les questions qui se sont posées ne donnent pas de résultats positifs à l’heure actuelle.

Les pays pauvres se sont-ils enrichis ?

Réponse : tout dépend de la cause : guerres, dictatures, etc.

Les pays riches aident-ils les pays pauvres ?

Réponse : le but des pays riches est malheureusement de ne penser qu’à leur propre profit, et de ne se soucier que de leur intérêt personnel.

**7. Commentaire critique, actualité de la question**

Les auteurs ont écrit cet ouvrage afin que le commerce favorise le développement, grâce à une augmentation d’ouverture des marchés et à une restriction des coûts d’ajustement.

À l’heure actuelle, le commerce impose des conditions désavantageuses aux économies des pays en développement. Les pays pauvres ne peuvent donc pas se défendre, alors que les grandes entreprises des pays riches imposent leurs lois et gagnent de plus en plus d’argent (songeons aux entreprises d’Apple).

De plus, si le gouvernement effectue un changement politique, et que les entreprises estiment qu’une diminution leur sera profitable, ces dernières peuvent alors utiliser les traités internationaux d’investissement. En 2011, les entreprises ont utilisé 3000 traités internationaux d’investissement. Malheureusement, le remboursement de cette entorse à la loi incombe aux gouvernements, et les pays en développement sont rapidement écrasés de dettes.

Bref, dans le passé, les pays développés empêchaient les pays sous-développés d’évoluer, mais à l’heure actuelle, les grandes entreprises des pays développés nuisent au progrès de ces mêmes nations.

**8. Les « bonnes pages »**

Nous avons étudié, au cours d’économie politique, les trois différentes politiques commerciales. La première, l’autarcie, désigne la politique d’un Etat soucieux de se suffire à lui-même, sans aucun échange avec les autres pays. La deuxième, le protectionnisme, s’applique à une nation protégeant son marché intérieur, ses entreprises et ses emplois. Enfin, le libre-échange correspond à une théorie économique du « laisser passer » et du « laisser faire » : l’Etat ne peut intervenir dans les relations économiques.

Le chapitre II de l’ouvrage évoque le protectionnisme et le libre-échange. Les auteurs précisent que le protectionnisme limite la concurrence extérieure, mais permet la concurrence interne, et que le libre-échange présente des avantages et des inconvénients. Songeons à la délocalisation de grandes entreprises, qui entraine l’augmentation du chômage.

Dans le cours d’économie politique, nous apprenons que le G20 est constitué de 19 pays et de l’UE. Le but du G20 est principalement de créer des possibilités de dialogues entre les pays industrialisés et les pays émergents.

Au chapitre IV de l’ouvrage, nous découvrons que les pays en développement ont décidé de s’unir au G20 afin de se faire entendre lors des négociations. Ils ont donc demandé aux États-Unis et à l’Europe d’ouvrir des marchés supplémentaires, et de restreindre les subventions. Les pays développés ont refusé.

Dans le cours d’économie politique, nous avons appris que l’OCDE favorise la libéralisation des échanges.

Grâce au chapitre VIII, nous avons compris que l’OCDE protège l’agriculture. Les auteurs affirment que les pays en développement importent des denrées subventionnées. Par conséquent, éliminer les subventions aiderait ces nations.

Nous avons analysé, au cours d’économie politique, les parités fixes ou régime de changes fixes. Notre cours nous explique que les pouvoirs publics décident d’émettre la monnaie nationale dans le pays, et sont donc les seuls à contrôler la monnaie.

Au chapitre X de l’essai, nous apprenons qu’une mauvaise politique économique peut entrainer une dévaluation de la monnaie.

Dans le cours d’économie politique, nous avons examiné le rôle de l’organisation mondiale du commerce.

Au chapitre XI de l’ouvrage, nous découvrons que, grâce à l’OMC, les pays bénéficient de la réforme du commerce multilatéral. Le processus, pour intégrer l’OMC, est long et complexe. Il comporte trois étapes. De plus, les pays anciennement membres, comme les Etats-Unis d’Amérique, profitent de leur position au sein de l’OMC pour exiger, des nouveaux membres, des conditions supplémentaires (appelées conditions OMC-plus). Les pays membres possèdent également un droit de veto, applicable aux pays qui adhèrent, mais n’acceptent pas leurs conditions. En conclusion, les nouveaux adhérants à l’OMC sont soumis à un traitement d’une injustice flagrante.

**9. Liste des mots-clés**

Commerce, développement, mondial, développé, sous-développé, aider, pauvreté, richesse, cycle, négociation, financier, libre-échange, protectionnisme, pays, progresser, libéralisation, accord, marché, économie.

**10. Liste des mots nouveaux avec la définition**

**Appréciation globale – conclusion.**

*Pour un commerce mondial plus juste* s’adresse à un lectorat intéressé par le commerce mondial et par le développement, et devrait retenir plus particulièrement l’attention des pays pauvres qui souhaitent améliorer l’économie de leur nation. L’ouvrage comporte également de nombreux conseils avisés, pour gérer les relations entre pays pauvres et pays riches. Enfin, l’essai augmente sensiblement les connaissances du public, dans le domaine du commerce.

Il est cependant nécessaire de posséder de solides notions d’économie, pour comprendre cet ouvrage.

Ce livre est très instructif : il nous a permis d’affiner nos connaissances dans divers domaines (le fonctionnement du monde, le comportement des pays développés en comparaison avec les pays sous-développés, les lois sur les exportations et les importations du commerce, etc.), et de mieux comprendre l’urgence de mettre un terme à la domination des pays développés.

Deux économistes reconnus, Joseph Stilglitz et Andrew Charlton, donnent des conseils éclairés aux pays sous-développés. Ils souhaitent que ces pays s’enrichissent par eux-mêmes, et que la grande différence entre les pays riches et les pays pauvres disparaisse peu à peu. En résumé, ce livre reste d’un abord difficile, car il ne s’adresse pas à de jeunes lecteurs de dix-huit ans, peu au fait des réalités économiques. Le lecteur cible est clairement un dirigeant politique, préoccupé par la santé économique de son pays.

**Auto-évaluation.**

Notre plus grande difficulté a été de gérer le temps de travail. Vu la complexité de l’essai, la lecture s’est avérée assez lente, d’autant plus que la première édition du livre ne comporte aucun titre, contrairement à l’édition de poche, dont la structure facilite quelque peu la compréhension du texte.

L’étape 1 : cette étape a été effectuée en même temps que la révision des examens de juin.

L’étape 2 : les vacances de Noël tant méritées ont été consacrées à réaliser chaque jour un chapitre du livre du travail de fin d’études.

L’étape 3 : l’étape a été effectuée à la dernière minute, en raison d’une mauvaise gestion du temps de travail, ainsi que nous l’avons mentionné plus haut.

Nos principales difficultés, dans la concrétisation de cette analyse, ont porté sur l’amélioration du style, la compréhension du livre, et la perception des points de liaison, entre les différents chapitres.

Toutefois, notre grand intérêt pour l’économie nous a permis de surmonter ces obstacles.

Nous remercions Monsieur Assolari d’avoir exigé des délais pour l’accomplissement des étapes du travail de fin d’études. Sans ces balises, notre travail aurait été inachevé et bâclé.

**Bibliographie.**

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Joseph_E._Stiglitz>

<https://www.infinance.fr/articles/bourse/formation-conseil/article-joseph-stiglitz-biographie-et-ouvrages-357.htm>

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Andrew_Charlton>

<http://www.livredepoche.com/biographie-andrew-charlton-1663?width=auto&height=auto&inline=true>

<https://www.fayard.fr/pour-un-commerce-mondial-plus-juste-9782213629773>

<http://www.ffedd.be/cms_files/ffedd/files/filoche/2009_12/28-31.pdf>

**Remerciements.**

A travers ces quelques lignes, je souhaite remercier plusieurs personnes qui ont suscité l’aboutissement de mon travail de fin d’étude.

Je pense à ma mère qui a répondu à mes nombreuses questions.

Je voudrais remercier également monsieur Assolari qui a corrigé plusieurs fois mon travail et qui m’a indiqué le chemin à suivre.

Et enfin, merci à madame Rondou, qui m’a aidé à corriger mon travail.

**Table des matières**

Introduction………………………………………………………………………………1

1. Identification de l’ouvrage…………………………………………………………………………………...2

1. Identification de l’auteur………………………………………………………………………………………3
2. Intentions et problématiques de l’ouvrage…………………………………………………………..4
	1. Intention………………………………………………………………………………………………4
	2. Problématique……………………………………………………………………………………..4
	3. Rapport avec le cours de sciences économiques………………………………….4
3. Méthodologie, démarche…………………………………………………………………………………….5
4. Résumé de l’ouvrage……………………………………………………………………………………………6
5. Principales conclusions (VOS principales conclusions)…………………………………………13
6. Commentaire critique, actualité de la question…………………………………………………..14
7. Les « bonnes pages »…………………………………………………………………………………………..15
8. Liste des mots-clés………………………………………………………………………………………………16
9. Liste des mots nouveaux avec la définition………………………………………………………..17

Appréciation globale – conclusion……………………………………………17

Auto-évaluation……………………………………………………………………….17

Bibliographie……………………………………………………………………………18

Remerciements……………………………………………………………………….19

1. Joseph Eugene STIGLITZ et Andrew Murray CHARLTON, *Pour un commerce mondial plus juste, comment le commerce peut promouvoir le développement*, Paris, Le Livre de Poche, 2010, p.240. [↑](#footnote-ref-1)